

Un succès qui suscite des convoitises

© 20/11/2019 |  Terre-net Média

Le commerce agricole équitable pousse à toute vitesse en France et permet à de plus en plus de paysans de vivre correctement, un succès parti pour durer à condition d'écarter des démarches opportunistes susceptibles de nuire au secteur, préviennent les pionniers de la filière.

Si la filière du **commerce équitable de produits agricoles** concerne en premier lieu des denrées exotiques venues de pays en développement, comme le café ou le chocolat, de plus en plus de produits issus des fermes françaises font leur apparition sur les étagères.

En 2018, ces derniers ont représenté 434 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit une hausse de 22 % par rapport à 2017 « et un triplement en trois ans », se réjouit Julie Stoll, déléguée générale de **Commerce équitable France** (CEF), une plateforme qui représente une partie des acteurs du secteur et en organise vendredi à Paris les assises nationales.

Lire aussi : [Envol du commerce équitable en France en 2018](#)

Dans un monde agricole en crise, sous pression d'une guerre des prix mortifère, alors qu'une loi Alimentation censée ramener du revenu dans les cours de fermes peine encore à produire ses effets, la montée en puissance de cette filière, même si elle ne constitue encore qu'une niche, permet de faire vivre décentement de plus en plus de producteurs.

« Fin 2016, lors des premières assises, on avait le chiffre de 4 500 bénéficiaires, on est à 8 000 aujourd'hui », indique à l'AFP Julie Maisonhaute, déléguée générale adjointe de CEF.

Fruits et légumes, céréales, viande, œufs, lait et plantes aromatiques... : la quasi-totalité de la ferme France a désormais des producteurs labellisés.

Si les céréales, portées par la boulangerie, représentent 53 % des ventes de produits en commerce équitable français, la filière lait pourrait connaître un bond en avant, avec l'arrivée en 2019 sur le marché du géant Danone et de sa marque bio Les deux Vaches.

Levier environnemental

« Le contexte de la globalisation, de la recherche de marge systématique, dans un système de distribution très pyramidal, très écrasant aussi pour le producteur, fait qu'à un moment, il y a besoin de s'organiser pour proposer une alternative », explique Céline Péloquin, dont la ferme dans les Charentes produit céréales, légumes secs et oléagineux.

Si elle loue une « filière très vertueuse », elle appelle à « être vigilant à bien garder le cap » en termes de **revenus des producteurs** et de réciprocité des engagements.

« Vous avez beaucoup de démarches qui parlent de la rémunération des producteurs, mais qui ne sont pas forcément conformes aujourd'hui à la définition légale du commerce équitable », confirme Julie Maisonhaute, sans citer de noms.

En 2014, la loi sur l'économie sociale et solidaire a précisé les critères du commerce équitable. Elle prévoit notamment que les producteurs soient organisés en groupements pour pouvoir peser dans **les négociations sur les prix**, au cours desquelles l'acheteur s'engage pour au moins trois ans sur un prix rémunérateur, basé sur l'identification des coûts de production.

« On voit fleurir un certain nombre de **démarches dites équitables**, durables, responsables, qui sont très bien "marketées", mais qui ne sont que le révélateur d'un consommateur qui a envie de ce type de produit », renchérit Ludovic Brindejonc, directeur et fondateur d'**Agri-Ethique, un label regroupant notamment 615 boulangeries**.

« Commerce équitable, ça veut dire un engagement des deux côtés. Il y a un engagement pour rémunérer correctement le producteur, mais le producteur doit aussi s'engager dans des pratiques qui soulagent la société, en matière de réchauffement climatique, en matière d'intrants », appuie Mme Péloquin.

Autre danger : les pratiques tarifaires des distributeurs. Certains « font une marge plus importante sur les produits bio et issus du commerce équitable », affirme Julie Stoll.

« Aujourd'hui, on sait qu'on ne peut plus produire la même chose de la même manière, mais beaucoup d'agriculteurs sont coincés. Ils ne vivent pas suffisamment bien de leur métier pour investir dans le changement. Le commerce équitable leur permet d'investir », ajoute-t-elle, voyant dans le succès de cette filière un levier pour la transition environnementale.

« Sur les filières internationales, les produits sont bio à hauteur de 85 %. Sur les filières françaises, on est à 47 % et ce pourcentage s'accroît », conclut-elle.